On le comprend, la première installation de l'œuvre se ressentit de son enfance et de sa jeunesse, elle fut bien primitive, petite et pauvre : elle était à la crèche. Ce qu'on ne comprend pas moins, c'est que cette institution nouvelle, non encore précise dans son but et ses moyens, et par conséquent, non comprise, était de nature à éveiller des craintes au dehors et à entretenir bien des espérances au dedans : craintes non fondées, espérances peut-être irréalisables! Elle eut donc ses épreuves et ses contradictions, comme aussi ses douces espérances et ses consolations. Ce que l'on voit germer de suite et se poursuivre sans interruption, c'est une idée de dévouement appuyée sur le Tiers-Ordre et accompagnée de la vie commune.

Une année venait de s'écouler dans cette situation précaire, il fallait songer à donner à l'œuvre des assises plus solides et plus favorables.

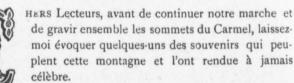
Il fut donc décidé que l'on construirait une maison adaptée aux besoins de l'œuvre; le choix du terrain tomba sur l'emplacement actuel de l'avenue Seymour. Les constructions commencerent et furent poussées avec rapidité; quelques bonnes tertiaires avancèrent les fonds nécessaires pour assurer la poursuite des travaux et d'autres contribuèrent à l'ameublement primitif de la nouvelle résidence. C'est alors qu'on sentit le besoin de s'ériger en corporation régulière. Un réglement civil fut dressé établissant les termes de la corporation et prescrivant les droits de chacun de ses membres. En avril-mai 1893, la nouvelle construction recevait ses hôtes et inaugurait la seconde phase de la société appelée désormais: Société Sainte-Elisabeth du nom de la patronne du Tiers-Ordre.

(A suivre.)

Fr. Berchmans, O. F. M.

Les Montagnes de la Bible

(Suite)



Le Carmel que nous voyons si verdoyant, saint Jérôme nous le montre, déjà de son temps parfaitement cultivé, couvert d'o serts ét 26) plu beauté Cantiqu Carmei le Carr qui son les fau: Rois le convoc prêtres à la ti de leur nombr que le consui clame se sais coule, ensuit la ces Sept f de la un nu Elier sitôt. Ce habiti

te Eli trer p gneui tagne ont fe est ve du C Vesp

Carn